

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 12 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le 12 mai à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Romain MARTINEAU.

Date de la convocation : Le 6 mai 2026

Etaient présents : Mme Stéphanie DICHE, Mme Angélique ERNAULT, Mme Aurélie FANTINO, M. Rainier GOURMAUD, Mme Marie JUMEAU, M. Jérôme JUSSIAME, M. Romain MARTINEAU, Mme Orlane MILLIOT, M. Jean-Noël PAPUCHON, Mme Maryse RENAUD, M. Sébastien ROUIL, M. Éric SOULAT, Mme Séverine TRICHARD

Procuration(s) : M. Quentin THOMAS a donné son pouvoir à Mme Aurélie FANTINO, Mme Elizabeth AZEVEDO a donné son pouvoir à Mme Marie JUMEAU

A été nommé comme secrétaire de séance : M. Sébastien ROUIL

Ouverture de séance : 19h00

Délibération N°35-2026 : Désignation des représentants au Comité syndical Collège travaux publics

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu l'arrêté N°2016-D2/B1-054 en date du 19 décembre 2016 portant modification des statuts du Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural (SIMER) et en particulier son article 5.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la Commune est membre du SIMER (Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural) et que, conformément aux dispositions statutaires du Syndicat et à la suite du renouvellement général des Conseils municipaux, la Commune doit désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant appelé(s) à le représenter au sein du comité syndical collège « travaux publics ».

Considérant que l'élection de ces derniers est ensuite soumise au vote du Conseil municipal.

Sont ainsi nommés délégués au sein du comité syndical collège « travaux publics » du SIMER :

En qualité de délégué(s) titulaire(s)	En qualité de délégué(s) suppléant(s)
M. Rainier GOURMAUD	M. Jean- Noël PAPUCHON

AR Prefecture

086-218600096-20260512-DL_35_2026-DE
Reçu le 13/05/2026

Fait à Archigny,

Pour extrait certifié conforme,

**Le Maire,
Romain MARTINEAU**



**Le secrétaire de séance,
Sébastien ROUIL**

AR Prefecture

086-218600096-20260512-DL_35_2026-DE
Reçu le 13/05/2026